

cratique que le commencement du siècle avait vu finir, paraissait revivre tout entier dans ce magnifique vieillard.

Quoique plein d'aménité dans le caractère, il était réservé dans la conversation. On s'apercevait qu'il s'était fait de bonne heure un loi de la prudence dans les actions comme dans les paroles. C'était une exception pour lui ; une faveur pour ceux qui le cultivaient , lorsque , dans un moment d'abandon , il racontait quelque particularité de sa vie , révélait à quelqu'un les règles de conduite qu'il s'était créées.

Nous avons dit que le célèbre et courageux Lenoir l'avait initié, de bonne heure, à la connaissance de l'art. Dans la suite, son goût se développa par la fréquentation des artistes célèbres ; il les avait presque tous connus, depuis Prudhon, de qui il tenait deux admirables portraits, l'un de Madame de Lezay, l'autre de son fils aîné, encore enfant, jusqu'à Couture, dont le pinceau a reproduit, avec une grande vérité, les nobles traits du comte de Lezay, déjà avancé en âge.

Il aimait et cultivait les lettres ; c'était une tradition de famille. Disciple de Fontanes, comme son père, il avait été, comme lui, associé de l'Académie de Lyon (1). Mais ses

(1) Il fut reçu le 16 septembre 1817, au commencement de son administration dans le département du Rhône. Voici un extrait du procès-verbal de la séance de l'Académie en date du 23 du même mois : « M. le comte de Lezay-Marnésia, préfet du département du Rhône, écrit pour « remercier l'Académie de l'avoir placé sur la liste des associés honoraires.

« Puissé-je, dit ce magistrat, vous donner pour mon tribut académique « et comme hommage digne de vous une administration qui marque par « quelque bien, laisse d'honorables traces, et qui en me méritant vos « suffrages et votre estime, justifie l'honneur que vous avez fait à mon « nom en l'associant aux vôtres. »

Outre les productions que nous avons eu l'occasion de mentionner dans notre récit, M. de Lezay a publié une comédie de mœurs, intitulée *une*